

Le 10 septembre 2009

Par courriel et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-5197
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'approbation de l'entente relative à la suspension temporaire des activités de production d'électricité à la centrale de Bécancour intervenue entre Hydro-Québec Distribution et Transcanada Energy Ltd
Dossier Régie: R-3704-2009
Notre dossier: R000324 FE

Chère consœur,

Veuillez trouver ci-joint, **sous pli confidentiel**, les réponses d'Hydro-Québec Distribution à la demande de renseignements n^o 2 de la Régie. Ce document est déposé sous la cote HQD-3, doc. 2. Vous trouverez également ci-joint, une liste des pièces amendée.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



ÉRIC FRASER, avocat

FE/js

P.J.

c.c.: Les intéressés (lettre et liste des pièces seulement)